

INRP - Centre Alain Savary

Description d'un dispositif relais extraite de la banque de données DIF-ACT

Intitulé de l'action

Classe-relais du district de Saint-Quentin

Date de début de l'action

Janvier 1996

Date de mise à jour de la description

Juin 1996

Description brève

Création d'une structure d'accueil pour des élèves ayant des difficultés scolaires et surtout comportementales. Chaque session est de un mois et comprend 8 élèves.

Public

Elèves de sixième et cinquième des 19 collèges du district.

Académie

Académie de Versailles

Localisation

Lycée Dumont d'Urville

2 avenue de Franche-Comté

78310 Maurepas

Téléphone

01 30 50 62 50

Personne(s)-ressource

Monsieur Fortier, principal du collège Paul Eluard, à Elancourt (tél.: 01 30 43 72 20) et Monsieur Dif, éducateur de la classe d'accueil (tél.: 01 30 50 62 50)

Origine de l'action

Suite à des incidents violents survenus dans un des établissements de la ZEP, une réflexion s'amorça sur le type de structure qu'il fallait mettre en place pour des élèves ayant un comportement et des résultats alarmants. Trois principaux et un enseignant sont à l'origine du projet.

Repères préalables

Certains élèves ont un comportement qui nécessite une intervention particulière des adultes, cette action a une visée préventive.

Objectifs

Chercher des solutions pour les élèves en voie de désinsertion en les aidant notamment à reconstruire un projet personnel d'avenir, en consolidant leurs connaissances scolaires de base, en leur donnant des repères facilitant la ré appropriation des normes de la vie sociale.

Description

La structure est dans un lycée, les élèves changent donc d'établissement pour un mois.

Le groupe comprend 8 élèves.

Ils ont 26 heures de cours, selon un emploi du temps qui se répète de semaine en semaine : lettres, 5h ; Histoire et Géographie, 2h ; Anglais, 1h ; Mathématiques, 4h ; Education civique, 2h ; Tutorat, 6h ; EPS, 3h ; temps pour l'orientation, 2h.

Le tutorat est pris en charge par l'éducateur.

L'équipe est constituée par 4 enseignants, un éducateur, des conseillères d'orientation du CIO et une assistance sociale. Il y a donc une volonté de créer une équipe partenariale tout en maintenant la majorité des disciplines enseignées habituellement.

Partenariat

Aucun partenariat extérieur à l'Education nationale.

Moyens et financements

Les ressources financières (212 000frs) se répartissent comme suit :

- Syndicat Agglomération Nouvelle.....	200 000 F
- Mission Ville	5 000 F
- Conseil général	7 000 F

Ces financements permettent de rémunérer l'éducateur. C'est la Fédération des Oeuvres Laïques qui est l'employeur.

Pour les heures d'enseignement : ½ service est attribué en décharge pour le pôle Français, Histoire/ Géographie, Education civique. Les autres heures sont attribuées en heures supplémentaires. Les conseillères d'orientations et l'assistante sociale sont rémunérées par des heures supplémentaires MIJEN (80 h).

Effets constatés

Les élèves se comportent bien dans cette structure, et ils ont un avis très positif de ce temps passé avec des « enseignants qui ne crient pas et avec lesquels on peut parler ». Néanmoins le retour dans la classe d'origine, après un mois d'absence est un peu décevant.

Au niveau comportemental, les enseignants remarquent une volonté de changement mais qui a du mal à se maintenir dans la plupart des cas, car il leur est difficile de modifier leur image puisqu'ils se retrouvent dans le même contexte.

Au niveau du travail scolaire, le temps n'est pas suffisant pour que des lacunes accumulées pendant si longtemps puissent se combler.

C'est plutôt à long terme qu'il faudra évaluer ce projet. L'équipe a pris en compte ces résultats mitigés et pense à des améliorations pour l'année prochaine.

Observations

Ce projet est très complexe dans sa structure car il fait intervenir de nombreux acteurs, comité de pilotage, éducateur, coordonnateur des enseignants, enseignants, administration du lycée, équipes enseignantes des classes d'origine. Cette année la relation avec les équipes d'origine n'a pas toujours pu se faire. L'équipe est consciente de la nécessité de gérer l'avant et l'après de la structure. C'est l'orientation que prendra ce travail qui donnera sens à ce projet.

Il ne semble pas, cette année, que des pratiques pédagogiques particulières aient été mises en place. L'efficacité de la structure reposait, avant tout, sur son petit effectif.

Transférabilité

La transférabilité d'une telle structure est possible. Cependant, pour qu'elle ne devienne pas une "classe poubelle", il faut veiller à effectuer tout un travail en amont et en aval afin que les équipes enseignantes se sentent encore responsables du devenir de l'élève qui pose problème.

Le choix de l'éducateur est primordial ; il doit être capable d'organiser, de dialoguer et de diriger une équipe.

Documents disponibles

Sont disponibles :

- l'emploi du temps de la classe,
- une fiche de suivi éducatif,
- les fiches d'évaluation adressées aux établissements d'origine, aux familles, aux élèves.